

Commission Permanente du 20 janvier 2023

Communiqué de Presse

Subvention à SOS Méditerranée : La Région Centre-Val de Loire subventionne une association complice des passeurs !

Lors de la commission permanente du 20 janvier 2023, la région Centre-Val de Loire a voté une subvention de 30 000 € à SOS Méditerranée.

Cette association, sous couvert humanitaire, favorise en réalité un véritable trafic d'êtres humains.

En effet, les mafias de passeurs utilisent SOS Méditerranée et d'autres ONG pour faciliter le transfert de migrants en Europe. Cette complicité indirecte a déjà été révélée par l'ex-Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, la justice italienne, Frontex et de nombreux journalistes. Elle ne fait qu'encourager les candidats à l'exil et multiplie le nombre de victimes en mer.

Le groupe « Rassemblement National et Alliés » a été le seul à voter contre cette subvention.

Malgré l'élection d'Éric Ciotti à la tête de la Présidence de LR, le groupe UDCI présidé par Nicolas Forissier, député LR de l'Indre, a voté cette subvention comme le groupe CDRC (Renaissance). Des votes qui démontrent la duplicité entre les discours nationaux et leur application locale concrète !